



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité**

Toulon, le

- 2 JUIN 2021

Affaire suivie par Mme Hanem TIMELLI

Le préfet

à

Monsieur le président du conseil
départemental,
Mesdames et messieurs les présidents
d'établissement public de coopération
intercommunale,
Mesdames et messieurs les maires,
Monsieur le président du centre de gestion
de la fonction publique territoriale,

Copie pour information à :

- Monsieur le sous-préfet de Draguignan
- Monsieur le sous-préfet de Brignoles.

Objet : Télétravail dans la fonction publique territoriale.

Pièce jointe : Circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publiques du 26 mai 2021 (référence : 21-008543-D).

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publiques précisant les modalités d'exercice des fonctions en télétravail ainsi que les conditions d'organisation des réunions en présentiel.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile.

Pour le Préfet et par délégation
le secrétaire général
Serge JACOB